

Cinq ans déjà

~~\_\_\_\_\_~~  
C O Ø I G E D I 2

Cinq ans déjà et, malgré la commission d'enquête, malgré la re-structuration des Institutions universitaires de psychiatrie, peu de progrès ont été accomplis vers le véritable respect des droits des malades. Droits pour lesquels Alain a tant lutté, dans le cadre notamment de ~~la~~ l'Adupsy, dont il était un des membres fondateurs.

Cinq ans déjà et l'on continue à imposer aux patients des traitements médicamenteux pénibles, voire dangereux, et à utiliser, pour ce faire, des menaces, le chantage, la force, si nécessaire.

Cinq ans déjà et l'information pénale, ouverte par le Procureur général à l'annonce du décès d'Alain, n'est toujours pas terminée. Les amis d'Alain craignent même, qu'après avoir été classée une première fois puis rouverte suite aux recours des avocats, l'affaire ne s'achemine vers un deuxième classement.

Ils espèrent, pourtant, que cette fois la justice ne restera pas prise au piège des expertises médicales, qui blanchissent des ~~confrères~~ confrères. Il est temps de dire que ce n'est pas le hasard mais bien une politique délibérée de "soins", combinée avec une absence de surveillance adéquate, qui est responsable de certains décès de patients psychiatriques.

Adrienne Szokoloczy-Grobet ~~\_\_\_\_\_~~

P. De. j'ai décidé de ne pas  
le passer. OK?